

À propos de l'Assemblée Générale 2026 et ses suites



Message de François Dabis, président de PALCF

Chers adhérents,

Le 14 août dernier, PALCF a tenu son Assemblée Générale annuelle. Ce n'était pas chose évidente quand on sait que l'incendie de Saumos n'était pas encore tout à fait éteint et que nous venions de vivre une séquence inédite : évacuation massive et très rapide de toutes les personnes présentes le 23 juillet, bataille apocalyptique contre le feu par les pompiers et les bénévoles, retour sur place le 4 août, perception encore confuse des conséquences de cet évènement en tous points exceptionnels mais redouté depuis longtemps.

Plus de 300 membres et sympathisants sont venus Salle de la Forestière. Tous nos échanges ont été enregistrés et peuvent être vus ici en différé sur notre site.

L'Assemblée statutaire

Nous avons pu dans un premier temps remplir les obligations statutaires de notre association : présentation puis adoption du rapport moral et du rapport financier, renouvellement par tiers du conseil d'administration.

► [Voir l'Assemblée statutaire](#)

Une session consacrée aux incendies

Mais l'Assemblée Générale de PALCF, c'est avant tout chaque année un thème de réflexion avec des personnalités invitées puis des échanges entre adhérents et équipe municipale sur les questions du moment pour la presqu'île. Compte tenu des circonstances, il était indispensable que nous adaptions le programme conçu plusieurs semaines à l'avance. C'est donc une très longue session consacrée aux incendies qui a constitué le cœur de notre réunion. Les personnalités invitées ont toutes accepté de participer, permettant que la première réunion publique sur les incendies se tienne depuis le retour sur la presqu'île et nous les en remercions.

► [Voir la présentation de la séance](#)

Chronologie, bilan et perspectives

Vous pourrez découvrir successivement une présentation synthétique et chronologique des évènements, une première table ronde sur le bilan et une deuxième sur les perspectives.

► [Voir la chronologie de l'incendie](#)

► [Voir les propos liminaires](#)

► [Voir la table ronde sur le bilan](#)

► [Voir la table ronde sur les perspectives](#)

Le dialogue a été franc, chacun a pu exprimer ses positions.

Dégâts forestiers et Prix Commandant Mazodier

La remise du Prix Commandant Mazodier à l'amicale des pompiers de Lège ainsi qu'à l'association de Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI) de la commune est venue clôturer notre assemblée après qu'un court film ait montré l'étendue des dégâts forestiers.

► [Voir les 150 hectares brûlés au Grand Houstau](#)

► [Voir le Prix Mazodier et les remises de dons](#)

► [Voir les remerciements et la clôture](#)

Que retenons-nous de cette session ?

D'abord que l'évacuation a été réussie, que nous ne déplorons aucune victime en dehors des soldats du feu qu'il faut saluer encore et encore et qu'en fine la quasi-totalité des biens des habitants et résidents de la commune a été préservée. Nous n'oublions bien sûr pas celles et ceux qui ont été directement touchés à Lège et encore plus sur la commune du Porge. Nous n'oublions pas non plus que près de la moitié du massif forestier aura été partiellement ou totalement détruit en quelques jours.

Mais les débats que vous pouvez écouter et voir ont clairement fait ressortir aussi l'insuffisance des mesures prises à titre préventif depuis les incendies de La Teste et de Landiras en 2022. Nous pouvons comprendre que ce n'est pas chose aisée, que les responsabilités sont partagées mais beaucoup de ces retards ne sauraient être imputés à des causes externes. Une commission d'enquête indépendante est probablement indispensable pour faire la part des choses au-delà du Retour d'Expérience (Retex) officiel.

PALCF propose maintenant de se tourner vers l'avenir

Il est tout d'abord urgent qu'un plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF) spécifique à la commune soit établi, adopté et surtout mis en place. Les associations doivent participer à ce processus qui doit déboucher sur des mesures réalistes et adaptées. PALCF entend examiner les progrès acquis d'ici la fin de l'année et communiquera ses conclusions à ses adhérents dans son prochain Bulletin.

La mission parlementaire sur les feux de forêt mise en place par le Premier Ministre rendra ses conclusions courant septembre. Nous avons été invités à y contribuer par écrit, ce que nous ferons très prochainement.

Enfin, la question de la caserne du Cap-Ferret doit être tranchée. Faut-il ou pas un nouveau bâtiment ? Sur quel terrain ? Pour quel usage ? Avec quels équipements ? Avec quels moyens humains ? Et bien sûr comment la financer ? L'organisation des secours à la population sur la presqu'île est indispensable et doit être modulée selon la fréquentation ; elle doit aussi être en cohérence avec le projet de maison de santé qui va prochainement sortir de terre. Les services de lutte contre les incendies doivent aussi être repensés. De nombreuses associations sont prêtes à se mobiliser sur ce dossier qui a été débattu pendant la dernière campagne pour les élections municipales. Une réponse concertée est indispensable entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 33) et la Mairie. Là encore, nous demandons que des décisions soient prises d'ici la fin de l'année.

Le programme de travail des mois à venir

Le 5 septembre, le conseil d'administration qui avait été élu par l'assemblée générale s'est réuni pour la première fois. Il a reconduit son Bureau à l'identique. Le programme de travail des mois à venir a été décidé. Conscient que l'assemblée générale n'avait pas permis les échanges demandés par les adhérents avec l'équipe municipale, nous allons organiser deux réunions d'information, la première à Lège en décembre et la seconde au Cap-Ferret en avril. Plus de détails vous parviendront d'ici la fin septembre.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel automne !

François Dabis
Président de PALCF